



## Mares des Mottais, de l'Hourmel et de la Petite Lande en Noyal-sur-Vilaine

Depuis 2009 et par arrêté préfectoral, ce secteur de la campagne noyalaise est désormais reconnu pour ses richesses naturelles.

Il est constitué de mares et de petites parcelles (moins de 3 hectares) entourées par des haies denses. On y trouve des chênes, châtaigniers et ormes (d'où le nom Hourmel). Tout l'emplacement a été préservé de l'urbanisation et de la construction des voies routière et ferroviaire, le cadastre n'ayant pas changé ou presque depuis 1850. Ainsi, l'endroit a été propice à la conservation de certaines espèces animales et végétales. Par exemple, on peut y croiser des crapauds accoucheurs, des grenouilles rieuses ou encore des tritons ponctués.

Cette zone biotope fait donc l'objet d'une attention toute particulière.

### Vous avez-dit biotope ?

Un biotope est un milieu de vie où les conditions écologiques sont homogènes et bien définies. De part ces caractéristiques très précises (température, humidité, ensoleillement, etc.), la vie d'espèces bien spécifiques est rendue possible. Le biotope se caractérise donc aussi par les animaux et plantes que l'on peut y trouver.

### Pour aller plus loin !

Découvrez le territoire autrement avec les circuits du patrimoine

Renseignements et informations auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Châteaugiron : [www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh](http://www.tourisme-paysdechateaugiron.bzh)



Pays de Châteaugiron Communauté  
16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron  
Tél : 02 99 37 67 68  
contact@pcc.bzh  
[www.communaute.paysdechateaugiron.bzh](http://www.communaute.paysdechateaugiron.bzh)

Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et assurez-vous d'être bien équipé pour la marche.  
Feu interdit, interdiction de jeter des déchets.

Pendant votre promenade, si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel, etc.), merci de le signaler à la mairie de Noyal-sur-Vilaine en appelant le 02 99 04 13 13.

Le Pays de Châteaugiron Communauté vous rappelle que les informations de ce guide ont un caractère indicatif. Il se dégage par conséquent de toute responsabilité en cas d'accidents ou de problèmes survenus sur le(s) itinéraire(s).

# SENTIERS de PROMENADE

Pays de Châteaugiron Communauté

# 5



NOYAL-SUR-VILAINE

La Clé des Champs

8 km  
2 h 30



CHANCÉ  
CHATEAUGIRON  
DOMLOUP  
NOYAL-SUR-VILAINE  
OSSE  
PIRE-SUR-SEICHE  
SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL  
SERVON-SUR-VILAINE



## Caractéristiques

8 km / 2 h 30

Praticable toute l'année  
Attention à la circulation automobile

## Signalétique

— Continuité



Droite



Gauche

## Légende



Parking



Espace naturel



Départ  
(sens du parcours)

## Pas à pas

n°5 > La Clé des Champs

Du parking de départ en face du complexe sportif Vitalia, remontez l'avenue du Général De Gaulle. À l'intersection, tournez à gauche, passez le pont puis tournez à droite au rond-point. Continuez toujours tout droit jusqu'au bout où vous tournerez à gauche. Continuez sur cette route durant 1 kilomètre.

- 1 À la fourche, continuez sur la droite et tout de suite à droite à la fourche suivante. Passez les Motais, zone de protection de biotope. Au bout de la route, continuez tout droit sur le chemin agricole qui part à gauche.
- 2 Au bout, prenez à droite puis à gauche le chemin longé par une haie d'arbres.
- 3 À la fourche, tournez à droite. À la sortie, tournez à gauche.
- 4 Tournez à droite au carrefour (abribus). Au bout du chemin, prenez à gauche.
- 5 Après avoir traversé le pont qui enjambe la voie rapide, prenez à gauche le chemin qui passe derrière le lotissement. Quand vous arrivez sur l'avenue du Général De Gaulle, tournez à gauche pour revenir au point de départ.

